



**ÉCOLE DES CŒURS-VAILLANTS
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
2018-2019**



**Procès-verbal de la rencontre du conseil d'établissement de
l'école des Cœurs-Vaillants du 19 juin 2019**

Étaient présentes et présents :

M^{me} Cynthia Beauchemin, représentante des parents
M^{me} Natalie Blais, directrice de l'École des Cœurs-Vaillants
M. Samuel Déry, représentant du service de garde
M^{me} Amélie Desbiens-Michaud, représentante des parents et trésorière
M. Gaston Dionne, commissaire
M^{me} Anja Djurica, représentante du personnel de soutien
M. Frédérick Giasson, représentant des parents et représentant au comité de parents
M^{me} Marie-Eve Jalbert, représentante des parents, présidente et substitue au comité de parents
M^{me} Marie-Claude Landry, représentante du personnel enseignant
M^{me} Sandra Leblanc, représentante du personnel professionnel

Étaient absents :

Mme Bibiane Lachance, représentante de la communauté
M^{me} Marie-Pierre Martin, représentante du personnel enseignant
M. Moussa Sangare, représentant des parents

1. OUVERTURE

1.1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

Madame Jalbert constate qu'il y a quorum et déclare l'assemblée ouverte.

1.2. Adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour avec l'ajout du point 7.2 *Achat de cartes-cadeau pour les élèves* est proposée par madame Landry et appuyée par monsieur Déry.

2. ADOPTION ET SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 17 AVRIL 2019

L'adoption du procès-verbal est proposée par madame Beauchemin et appuyée par monsieur Giasson, avec la modification suivante :

- Point 7.2 : les classes se termineront à 12h37.

Suivi :

- Point 5.7 (demande de modification de l'horaire du service de garde de la part d'un parent) : Le responsable du service de garde avait demandé au parent de lui transmettre un courriel officiel pour présentation au CE, mais à ce jour il n'a toujours rien reçu. Il est convenu que nous attendrons une demande officielle avant de modifier l'horaire du service de garde.

3. INTERVENTION DU COMMISSAIRE

Monsieur Dionne nous informe que le vérificateur général vérifiera les livres de la commission scolaire pour les années 2018-2019 et 2019-2020.

En ce qui concerne la sécurité aux abords de l'école (circulation automobile), monsieur Dionne informe le CE qu'il a eu une première rencontre avec la conseillère municipale. Il est de la responsabilité de la ville que les élèves se rendent à l'école en toute sécurité. D'autres rencontres devraient avoir lieu à l'automne. Madame Blais manifeste son intérêt de participer à une prochaine rencontre.

4. INTERVENTIONS DU PUBLIC

Aucune intervention du public.

5. INFORMATIONS GÉNÉRALES

5.1. De la présidente

Madame Jalbert précise qu'elle rédigera le rapport annuel et transmettra une première version au CE au cours de l'été. D'ici là, elle invite les membres du CE à lui transmettre des informations qu'ils souhaiteraient inclure au rapport.

Madame Jalbert et madame Blais proposent que l'assemblée générale des parents se tienne le 10 septembre et qu'une première rencontre extraordinaire du CE se tienne le 25 septembre, sur la question de l'anglais intensif. Les membres du CE sont en accord avec cette proposition.

5.2. De la représentante de l'organisme de participation des parents (OPP)

L'OPP a pris en charge la fête et la réalisation de l'album des finissants, ce qui fut grandement apprécié par les enseignantes de 6^e année.

Les dates du souper culturel et du souper spaghetti seront fixées et annoncées dès le mois de septembre. Le souper culturel devrait se tenir en novembre, tandis que le souper spaghetti se tiendrait en mai.

5.3. Du représentant du Comité de parents

Monsieur Giasson et madame Jalbert n'ont pu se présenter à la dernière rencontre du Comité de parents. Ils partagent cependant le dernier procès-verbal ainsi que les résultats du sondage réalisé auprès de tous les CE. Monsieur Dionne insiste sur l'importance du Comité de parents.

5.4. De la représentante de la communauté

Puisque Madame Lachance est absente, il n'y a pas d'information.

5.5. Des représentants des membres du personnel

Monsieur Déry mentionne la belle opportunité que l'école a eu d'offrir à certains élèves d'assister à une répétition de la troupe FLIP Fabrique. Il s'agit d'une commandite offerte par la troupe.

Les sorties de fin d'année se sont très bien déroulées pour l'ensemble des classes.

Primaire en spectacle : encore une très belle réalisation. L'an prochain, le spectacle aura lieu plus tôt, soit en avril.

5.6. De la trésorière

Madame Desbiens-Michaud transmettra le budget final du CE au cours de l'été.

5.7. De la directrice

Ce fut une belle année scolaire. La fin d'année fut mouvementée au niveau de l'organisation scolaire.

6. ADOPTION

6.1. Principes d'encadrement des frais chargés aux parents

Madame Blais présente le document préparé par l'école ainsi qu'un document d'information du Ministère. Madame Blais propose d'utiliser le document du Ministère, cependant des informations semblent contradictoires en ce qui a trait à certains éléments auxquels la gratuité des services éducatifs ne s'appliquerait pas. Le document préparé par l'école est donc adopté, sous la proposition de madame Desbiens-Michaud, appuyée par madame Leblanc. Quant au document du Ministère, madame Blais fera des vérifications auprès de la commission scolaire concernant les éléments contradictoires.

6.2. Manuels scolaires et matériel didactique

L'adoption des listes de matériel est proposée par madame Beauchemin, appuyée par monsieur Giasson.

7. APPROBATION

7.1. Modalités d'organisation du service de garde

Les modalités sont approuvées sous la proposition de monsieur Déry, appuyée par madame Djurica.

7.2. Achat de cartes-cadeau pour les élèves

Un montant de 300 \$ du budget du CE sera utilisé pour offrir des cartes-cadeau Archambault aux élèves, à raison d'une carte par classe, excepté pour les élèves de 6^e année (3 cartes par classe). Proposition de monsieur Giasson, appuyée par madame Beauchemin.

8. CONSULTATION

8.1. Politique visant à enrayer la distribution de bouteilles d'eau de plastique à usage unique

La consultation a été faite par courriel et le retour de consultation auprès de la commission scolaire a été fait le 10 mai.

9. INFORMATION

9.1. Anglais intensif

En prévision de la prochaine année, il est proposé qu'une rencontre extraordinaire du CE se tienne le 25 septembre au sujet de l'anglais intensif. Lors de cette rencontre, une planification de la démarche à réaliser pour être en mesure de prendre une décision en février devra être faite. Le document de la Fédération des comités de parents qui propose une démarche et des seuils de résultats de sondages aux parents pour aller de l'avant sera utilisé (voir annexe). Ce sondage devra être réalisé assez tôt à l'automne. Une rencontre d'information devra être organisée préalablement à ce sondage afin de présenter la situation actuelle, les modèles possibles et leurs impacts sur la réussite des élèves.

10. LEVÉE DE LA RENCONTRE À 21h41.

Marie-Eve Jalbert, Présidente

Natalie Blais, directrice